

PAR COURRIEL

Québec, le 25 juin 2025

[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Suivi de votre demande d'accès aux documents – N/Réf. : M63632

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information et aux documents reçue le 1^{er} mai 2025, visant à obtenir :

«

- *Tout documents/ordres du jour et procès-verbaux des rencontres tenues par le Comité directeur du Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international (FSTAI), et ce, entre le 1er janvier 2024 et aujourd'hui ;*
- *Tout document/analyses/rapports/ordres du jour et procès-verbal dans le cadre du projet de Consultation sur la restauration touristique, et ce, du 1er janvier 2024 à aujourd'hui ; »*

Au terme de nos recherches, nous vous informons que le ministère du Tourisme détient certains documents recherchés. Vous trouverez les documents en pièce jointe.

En terminant, sachez qu'il vous est possible de demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision qui vous est communiquée par la présente. Vous trouverez ci-annexé une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès aux documents,

Frédéric Desjardins

FD/gv

...2

p.j. Avis de recours
2024-01-18_ODJ
2024-03-15_ODJ
2024-05-16_ODJ
2024-07-18_ODJ
2024-09-12_ODJ
2024-11-20_ODJ
2025-01-23_ODJ
2025-03-21_ODJ
Compte rendu Séance 13 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 15 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 18 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 20 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 22 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 24 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 26 comité directeur FSTAI
Compte rendu Séance 27 comité directeur FSTAI
Consultation interministérielle_restauratation touristique_20juin2024
Consultation interministérielle_restauratation touristique_23 octobre 2024
Consultation restauratation et tourisme gourmand
Consultation sectorielle_restauratation touristique_3 février 2025
ODJ_Comité_Restauratation
ODJ_Consultation restauratation touristique 3 février 2025
ODJ_Consultation_Restauratation_2024_10_23

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

14^e séance du comité directeur du Fonds pour Stimuler le tourisme d'affaires international
Jeudi 18 janvier 2024, de 13h à 14h30, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 21 décembre 2023
4. Confirmation de la définition des événements d'envergure internationale admissibles
5. Analyse des 4 demandes reçues suite à l'appel à projets du 5 janvier 2024
6. Suivi Guide incluant volet 3 et lancement volet 3
7. Prochaines étapes
8. Varia
9. Date de la prochaine séance
10. Fin de la séance

15^e séance du comité directeur du Fonds pour Stimuler le tourisme d'affaires international
Vendredi 15 mars 2024, de 10h à 11h30, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 18 janvier 2024
4. Confirmation de la définition des événements d'envergure internationale admissibles : événements avec récurrence. Proposition d'ajout dans le Guide :

Un événement annoncé ou lié à un contrat signé avec l'établissement principal de sa venue sera considéré comme étant confirmé. **Également, un événement existant avec récurrence prévue sera considéré comme étant confirmé.**
5. Analyse des 2 demandes reçues à la suite de l'appel à projets du 1 mars 2024
6. Suivi Guide incluant volet 3 et lancement volet 3
7. Prochaines étapes
 - a) Stratégie de lancement volet 3
 - b) Validation et réflexion volet 4
8. Varia
 - a) Enquêtes SOM
9. Date de la prochaine séance
10. Fin de la séance

18^e séance du comité directeur du Fonds pour Stimuler le tourisme d'affaires international
Jeudi le 16 mai 2024, de 10h à 12h, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 15 mars 2024
4. Analyse des 4 demandes reçues à la suite de l'appel à projets du 3 mai 2024
5. Réflexion FSTAI et modifications au Guide :
 - a) Volet 2 – activités admissibles :
Modifier Tournée de familiarisation par **Visite d'inspection** ;
 - b) Caractéristiques de l'aide financière pour les volets 1 et 2 :
Modifier envelopure minimal d'un projet (couts admissibles) de 10K\$ à **5k\$** ;
 - c) Réflexion sur la date de tenue des Évènements admissibles qui est au plus tard le 31 mars 2028 en ce moment ;
 - d) Réflexion pour hausser l'aide cumulative maximale à un même demandeur ;
 - e) Réflexion sur les Tournée de familiarisation dans l'objectif de recevoir potentiellement un ou des événements d'affaires d'envergure internationale ;
 - f) Réflexion sur les événements existants avec récurrence prévue au Québec dans une perspective d'augmenter l'ampleur de l'envergure internationale
 - g) Réflexion sur les dates d'appel à projets dans une perspective d'être agile ;
 - h) Réflexion sur la représentativité des régions au niveau des membres du comité directeur ;
6. Prochaines étapes
 - a) Validation et réflexion volet 4
7. Varia
 - a) Enquêtes SOM – prochaines étapes à la suite de la soumission reçue
8. Date de la prochaine séance
9. Fin de la séance

22^e séance du comité directeur du Fonds pour Stimuler le tourisme d'affaires international
Jeudi le 18 juillet 2024, de 10h à 12h, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 16 mai 2024
4. Analyse des 9 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 5 juillet 2024
5. Prochaines étapes
 - a) Validation et réflexion volet 4
6. Varia
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

24^e séance du comité directeur du Fonds pour Stimuler le tourisme d'affaires international
Jeudi le 12 septembre 2024, de 10h à 12h, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 18 juillet 2024
4. Analyse des 8 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 31 août 2024
5. Prochaines étapes
 - a) Validation et réflexion volet 4
6. Varia
 - a) Retour sur rencontre DI EIC
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

26^e séance du comité directeur du Fonds pour Stimuler le tourisme d'affaires international
Mercredi le 20 novembre 2024, de 10h à 12h, par visioconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 12 septembre 2024
4. Analyse des 7 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 1er novembre 2024
5. Prochaines étapes
 - a) volet 4
6. Varia
 - a) Retour sur rencontre DI EIC
 - b) Demandes de Tourisme Montréal
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

28^e séance du comité directeur du Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international

Vendredi le 21 mars 2025, de 10h à 12h, par visioconférence

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 23 janvier 2025
4. Analyse des 7 demandes reçues à la suite de l'appel à projet du 7 mars 2025
5. Varia
6. Date de la prochaine séance
7. Fin de la séance



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 13 DU COMITÉ DIRECTEUR

21 décembre 2023 de 10 h 30 à 11 h par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec
Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Maïthé Levasseur, Tourisme Laval
Charles Lacasse, ministère du Tourisme
Jeff Turmel, ministère du Tourisme
Florence Mariage, Tourisme Laval

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 9 novembre 2023
4. Échange sur les définitions des événements d'envergure internationale admissibles
5. Prochaines étapes
6. Varia
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

1. Ouverture de la séance

Madame Levasseur souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Levasseur présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 9 novembre 2023

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre précédente et l'acceptent.

4. Échange sur les définitions des événements d'envergure internationale admissibles

Les premières demandes d'information des demandeurs ont mis en lumière que les définitions retenues pour un événement d'envergure internationale s'avèrent restrictives et peu accessibles à des événements se tenant hors des grands centres. Suivant la volonté de rendre ce programme profitable pour des destinations régionales, **il est proposé par Maïthé Levasseur de modifier la définition d'un événement d'envergure internationale par ce qui suit :**

- **L'évènement compte au moins 50 participant·e·s et au moins 40 % des participant·e·s proviennent d'autres pays que le Canada**

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Prochaines étapes

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Résolution du conseil d'administration de Tourisme Laval autorisant la signature de l'avenant à la convention;
- Signature de l'avenant;
- Envoi du Guide du demandeur – volet 1, 2 et 3 pour approbation par le ministère du Tourisme;
- Préparation du lancement du volet 3 et de la stratégie de diffusion.

6. Varia

Il n'y a aucun varia.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité sera fixée selon la réception de demandes à la date limite du 5 janvier.

8. Fin de la séance

La séance prend fin à 11h.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 14 DU COMITÉ DIRECTEUR

18 janvier 2024 de 13 h à 14 h par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec
Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Maïthé Levasseur, Tourisme Laval
Charles Lacasse, ministère du Tourisme
Jeff Turmel, ministère du Tourisme
Florence Mariage, Tourisme Laval

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 21 décembre 2023
4. Échange sur les définitions des événements d'envergure internationale admissibles
5. Prochaines étapes
6. Varia
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

1. Ouverture de la séance

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 21 décembre 2023

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre précédente et l'acceptent.

4. Confirmation de la définition des événements d'envergure internationale admissibles

La définition suivante a été acceptée par tous et a été inscrite dans le Guide du demandeur volets 1, 2 et 3 en remplacement de la définition existante:

L'évènement compte au moins 50 participant·e·s et au moins 40 % des participant·e·s proviennent d'autres pays que le Canada
OU

- **L'évènement compte au moins 50 participant·e·s provenant d'autres pays que le Canada ;**

Le guide volet 1 et 2 sera immédiatement modifié à cet effet en attendant que le guide incluant le volet 3 soit approuvé.

5. Analyse des 4 demandes reçues suite à l'appel à projets du 5 janvier 2024

Le comité a statué que les demandes #1, 3 et 4, soit

- Congrès de Montréal sur le bois du 8 au 10 mai 2025 par le Bureau de promotion des produits du bois du Québec
- Web à Québec du 28 au 30 mai 2024 par Québec Numérique
- La semaine numériQC du 8 au 11 avril 2024 par Québec Numérique

ne sont pas des demandes admissibles à recevoir une aide financière en vertu du programme puisque l'objectif de ces demandes est de stimuler l'attraction de nouveaux participants internationaux pour un événement confirmé plutôt que stimuler l'attraction d'un événement international à venir.

Le comité a statué que la demande #2, Sommet hôtelier international de Québec du 15 au 16 janvier 2025 par l'Association hôtelière de la région de Québec est admissible à recevoir une aide financière de 39 575\$ en vertu du volet 1. Une confirmation doit cependant être obtenue du ministère du Tourisme à l'effet que les coûts admissibles pour cette demande d'aide financière ne sont pas réclamés sur un autre programme du MTO.

6. Suivi Guide incluant volet 3 et lancement volet 3

Il a été convenu que certaines précisions seraient ajoutées au guide pour fins de meilleure compréhension dans les plus brefs délais avant de finaliser l'approbation du Guide incluant le volet 3. Le lancement du volet 3 se fera ensuite le plus rapidement possible.

7. Prochaines étapes

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Envoi du Guide du demandeur – volet 1, 2 et 3 pour approbation par le ministère du Tourisme;
- Préparation du lancement du volet 3 et de la stratégie de diffusion.



- Validation et réflexion par le ministère du Tourisme sur la faisabilité de créer un éventuel volet 4 qui permettrait de déposer des projets de démarchage visant à augmenter la participation internationale d'événements confirmés.

8. Varia

Il n'y a aucun varia.

9. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité est fixée au 15 mars 2024 de 10h à midi.

10. Fin de la séance

La séance prend fin à 14h.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 14 DU COMITÉ DIRECTEUR

15 mars 2024 de 10 h à 11 h par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec
Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme
Jeff Turmel, ministère du Tourisme
Florence Mariage, Tourisme Laval

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
 2. Examen, adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu de la séance du 18 janvier 2024
 4. Confirmation de la définition des événements d'envergure internationale admissibles : événements avec récurrence
 5. Analyse des 2 demandes reçues suite à l'appel à projets du 1 mars 2024
 6. Suivi Guide incluant volet 3 et lancement volet 3
 7. Prochaines étapes
 - a) Stratégie de lancement volet 3
 - b) Validation et réflexion volet 4
 8. Varia
 - a) Enquêtes SOM
 9. Date de la prochaine séance
 10. Fin de la séance
-

1. Ouverture de la séance

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 18 janvier 2024

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre précédente et l'acceptent.

4. Confirmation de la définition des événements d'envergure international admissibles : événements avec récurrence

Le comité accepte de modifier la section 4.1 du Guide – Événements visés admissibles en ajoutant la précision suivante en rouge dans le texte :

Un événement annoncé ou lié à un contrat signé avec l'établissement principal de sa venue sera considéré comme étant confirmé. **Également, un événement existant avec récurrence prévue au Québec sera considéré comme étant confirmé**

Le guide volet 1, 2 et 3 sera modifié cet effet dès l'approbation finale reçue du MTO.

5. Analyse des 2 demandes reçues suite à l'appel à projets du 1 mars 2024

Le comité a statué que la demande #5 pour l'événement 8th International Conference on Estuaries and Coasts prévu du 27 au 29 août 2024 est non-admissible à une aide financière du FSTAI car elle ne répond pas aux critères d'admissibilité, puisque l'événement est déjà confirmé.

Le comité a statué que la demande #6 pour l'événement E-AI le Grand rassemblement prévu du 25 au 28 février 2025 est admissible à recevoir une aide financière de 25 375\$ en vertu du volet 1.

6. Suivi Guide incluant volet 3 et lancement volet 3

Tout est prêt pour le lancement du volet 3 incluant les modifications au Guide et la coordination avec la Direction des communications du MTO. Nous sommes en attente de la confirmation finale du MTO qui ne saurait tardée.

7. Prochaines étapes

a) Stratégie de lancement volet 3

Madame Métayer présente la stratégie de communication développée par Tourisme Laval. Monsieur Paquette mentionne qu'il connaît le personnel des ATR responsable du tourisme d'affaires et qu'il fera la promotion du FSTAI auprès de ces derniers

b) Validation et réflexion volet 4

La réflexion est toujours en cours par le MTO

8. Varia

a) Enquêtes SOM

Le comité est d'accord à ce que Tourisme Laval contacte SOM pour évaluer la possibilité d'un autre mandat auprès des centres de recherche et des institutions d'enseignement au Québec pour mesurer la notoriété du FSTAI

9. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité est fixée au 16 mai 2024 de 10h à midi.



10. Fin de la séance

La séance prend fin à 11h.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 18 DU COMITÉ DIRECTEUR

16 mai 2024 de 10 h à 12 h15 par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec
Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme
Jeff Turmel, ministère du Tourisme
Florence Mariage, Tourisme Laval

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
 2. Examen, adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu de la séance du 15 mars 2024
 4. Analyse des 4 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 3 mai 2024
 5. Réflexion FSTAI et modifications au Guide
 - a) Volet 2 – activités admissibles :
Modifier Tournée de familiarisation par **Visite d'inspection** ;
 - b) Caractéristiques de l'aide financière pour les volets 1 et 2 :
Modifier envergure minimal d'un projet (couts admissibles) de 10K\$ à **5k\$** ;
 - c) Réflexion sur la date de tenue des Évènements admissibles qui est au plus tard le 31 mars 2028 en ce moment ;
 - d) Réflexion pour hausser l'aide cumulative maximale à un même demandeur ;
 - e) Réflexion sur les Tournée de familiarisation dans l'objectif de recevoir potentiellement un ou des évènements d'affaires d'envergure internationale ;
 - f) Réflexion sur les évènements existants avec récurrence prévue au Québec dans une perspective d'augmenter l'ampleur de l'envergure internationale
 - g) Réflexion sur les dates d'appel de projets dans une perspective d'être agile ;
 - h) Réflexion sur la représentativité des régions au niveau des membres du comité directeur ;
 6. Prochaines étapes
 - a) Validation et réflexion volet 4
 7. Varia
 - a) Enquêtes SOM
 - b) Partage des demandes reçues
 8. Date de la prochaine séance
 9. Fin de la séance
-

1. Ouverture de la séance

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

M. Lacasse demande qu'un point soit ajouter au varia pour avoir un partage par madame Mariage des demandes d'information reçues.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 15 mars 2024

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre précédente et l'acceptent.

4. Analyse des 4 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 1 mars 2024

3-FSTAI-2024-007-2 TMtlI NYL

Le comité a statué que la demande #7 pour l'évènement NYL Chairman's council est admissible à recevoir une aide financière de 7 73\$ en vertu du volet 2 et 112 000\$ en vertu du volet 3 pour aide financière totale de 119 735\$.

Le comité a cependant demandé à monsieur Lacasse de confirmer que le cumul d'aide financière gouvernemental ne s'applique pas si le demandeur est une ATR.

Nous avons obtenu cette confirmation par courriel le 17 mai 2024.

À la suite de la confirmation des aides financières autorisées, Tourisme Montréal nous avise ne pas vouloir bénéficier de l'aide financière de 112 000\$ autorisé en vertu du volet 3.

3-FSTAI-2024-009-23 Sports TechX 2025

Le comité a statué que la demande #9 pour l'évènement SportsTechX 2025 est admissible à une aide financière de 9 105\$ en vertu du volet 2 et 55 000\$ en vertu du volet 3 pour une aide financière totale de 64 105\$.

Le comité a cependant demandé à monsieur Lacasse de confirmer que le cumul d'aide financière gouvernemental ne s'applique pas si le demandeur est une ATR.

Nous avons obtenu cette confirmation par courriel le 17 mai 2024.

3-FSTAI-2024-011-3 DestQcCité TBEX

Le comité a statué que la demande #011 pour l'évènement Travel Blog Exchange (TBEX) est admissible à une aide financière de 70 000\$ en vertu du volet 3.

3- FSTAI-2024-012-3 Mmode

Le comité a demandé plus d'informations quant aux retombées économiques reliées à l'évènement Salon Première Vision Montréal avant de statuer sur l'attribution d'une aide financière en vertu du volet 3.

À la suite des explications obtenues, le comité a statué que la demande #12 pour l'évènement Salon première Vision Montréal est admissible à une aide financière de 144 000\$ en vertu du volet 3.

5. Réflexion FSTAI et modifications au Guide

a) Volet 2 – activités admissibles :

Modifier Tournée de familiarisation par **Visite d'inspection** ;

Le comité désire maintenir Tournée de familiarisation pour l'instant. Une réflexion du comité aura lieu le 4 juin prochain au sujet des tournée de familiarisation dans l'optique de générer des évènements futurs ;

b) Caractéristiques de l'aide financière pour les volets 1 et 2 :

Modifier envergure minimal d'un projet (couts admissibles) de 10K\$ à **5k\$** ;

Le comité est d'accord avec cette modification qui sera apportée au Guide ;

c) Réflexion sur la date de tenue des Évènements admissibles qui est au plus tard le 31 mars 2028 en ce moment ;

Le comité décide de maintenir cette date pour l'instant avec un suivi à faire selon les demandes et les \$ utilisées ;

d) Réflexion pour hausser l'aide cumulative maximale à un même demandeur ;

Une réflexion du comité aura lieu le 4 juin prochain à ce sujet ;

e) Réflexion sur les Tournée de familiarisation dans l'objectif de recevoir potentiellement un ou des évènements d'affaires d'envergure internationale ;

Une réflexion du comité aura lieu le 4 juin prochain au sujet des tournée de familiarisation dans l'optique de générer des évènements futurs ;

f) Réflexion sur les évènements existants avec récurrence prévue au Québec dans une perspective d'augmenter l'ampleur de l'envergure internationale ;

Une réflexion du comité aura lieu le 4 juin prochain à ce sujet ;

- g) Réflexion sur les dates d'appel de projets dans une perspective d'être agile ;

Le comité est d'accord à analyser les demandes d'aide financières en continu dans un contexte d'urgence entre les dates d'appel de projets;

- h) Réflexion sur la représentativité des régions au niveau des membres du comité directeur ;

Le comité juge que la représentativité est bonne sur le comité avec monsieur Paquet qui représente des acteurs de l'industrie du tourisme d'affaires et madame Métayer qui représente les ATR. De plus des sous-comités pourraient être formés au besoin avec des membres de l'industrie pour des réflexions futures.

6. Prochaines étapes

- a) Validation et réflexion volet 4

La réflexion est toujours en cours par le MTO notamment au sujet de la définition d'évènements internationaux qui pourrait être hors Québec plutôt que hors Canada, la notion d'évènements récurrents et la promotion d'évènements confirmés à venir.

7. Varia

- a) Enquêtes SOM

Le comité se questionne sur le taux de réponse associé au sondage sur la notoriété du FSTAI auprès des centres de recherche et des institutions d'enseignement au Québec par rapport au coût du mandat. Dans ce sens, le comité est d'accord à ce que Tourisme Laval contacte SOM pour obtenir plus de précisions à cet effet et évaluer la possibilité d'obtenir la liste des personnes contactées.

- b) Partage des demandes reçues

Madame Mariage confirme que plusieurs demandes d'information reçues concernèrent des évènements annoncés ou prévues ou des évènements récurrents. Par ailleurs, le volet 3 suscite beaucoup d'intérêt.

8. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité est fixée au 18 juillet 2024 de 10h à midi.

9. Fin de la séance

La séance prend fin à 12h15.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 20 DU COMITÉ DIRECTEUR

4 juin 2024 de 13 h30 à 14 h30 par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec

Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme

Jeff Turmel, ministère du Tourisme

Florence Mariage, Tourisme Laval

Absent :

Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme

Ordre du jour

1. Séance de travail sur divers sujets reliés au tourisme d'affaires internationale :
 - a) Tournée de familiarisation vs visite d'inspection
 - b) Événements récurrents
 - c) Hausser le montant d'aide cumulative
-

1) Séance de travail sur divers sujets reliés au tourisme d'affaires international

- a) Tournée de familiarisation vs visite d'inspection

Le comité a voulu réfléchir sur l'importance des tournées de familiarisation par rapport aux retombées économique générées. Voici quelques constats :

- Le taux de conversion en événements et donc en retombées économiques est différent d'une région à l'autre
- Peu de régions investissent dans les FAM et seules les grandes villes le font
- Montréal se démarque à cet effet et c'est la ville qui génère le plus de retombées économiques
- Il faut utiliser judicieusement les deniers publiques et donc est-ce qu'une aide financière est essentielle pour les FAM?
- L'aide financière à venir pour les portes d'entrée constitue peut-être une piste de solution

Le comité conclue qu'une réflexion est toujours en cours à ce sujet.



Le comité est d'accord pour modifier **Tournée de familiarisation** par **Visite d'inspection** dans le Guide pour les activités admissibles en vertu du volet 2

b) Évènements récurrents

La même logique s'applique pour les événements récurrents. L'objectif étant d'attirer des événements d'envergure internationales, est-ce qu'une aide financière est nécessaire si l'évènement existe déjà?

Le comité conclue qu'une réflexion est toujours en cours à ce sujet.

c) Hausser le montant d'aide cumulative

Le comité constate qu'une aide cumulative maximum de **600 000 \$** en vertu du volet 3 est restrictive pour certaines régions qui génèrent le plus de retombées économiques.

Le comité est d'accord pour hausser l'aide cumulative en vertu du volet 3 à **2 000 000 \$** par demandeur.

Conclusion

Le MTO est toujours en réflexion quant aux moyens d'aider les régions dans l'attraction d'évènements de tourisme d'affaire.

Les modifications approuvées au guide et documents afférents pour le FSTAI seront mis en vigueur le plus rapidement possible.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 22 DU COMITÉ DIRECTEUR

18 juillet 2024 de 10 h à 11 h par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec
Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Jeff Turmel, ministère du Tourisme
Florence Mariage, Tourisme Laval
Pierre Michaud, Tourisme Laval

Absent :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
 2. Examen, adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu de la séance du 16 mai 2024
 4. Analyse des 10 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 5 juillet 2024
 5. Prochaines étapes
 - a) Validation et réflexion volet 4
 6. Varia
 7. Date de la prochaine séance
 8. Fin de la séance
-

1. Ouverture de la séance

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 16 mai 2024

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre du 16 mai 2024 et l'acceptent.

4. Analyse des 10 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 5 juillet 2024

4-FSTAI-2024-014-3 St-Hyacinthe Technopole

Le comité a statué que la demande #14 pour l'évènement Congrès annuel de la section nord-américaine de l'IASP est admissible à recevoir une aide financière de 48 000\$ en vertu du volet 3.

4-FSTAI-2024-016-3 IDÉ Trois-Rivières

Le comité a statué que la demande #16 pour l'évènement HyPorts n'est pas admissible à une aide financière puisque l'évènement est déjà confirmé.

4-FSTAI-2024-018-23 Cansmof

Le comité a statué que la demande #018 pour l'évènement Worldcon 2027 est admissible à une aide financière de 9 950\$ en vertu du volet 2 et 200 000\$ en vertu du volet 3 pour une aide financière totale de 209 950\$.

4-FSTAI-2024-019-23 Piétons Québec

Le comité a statué que la demande #19 pour l'évènement Walk21 à Montréal en 2027 est admissible à une aide financière de 26 350\$ en vertu du volet 2 et 90 000\$ en vertu du volet 3.

4-FSTAI-2024-020-3 M pour Montréal

Le comité a statué que la demande pour l'évènement M pour Montréal 2024 n'est pas admissible à une aide financière puisque l'évènement est déjà confirmé.

4-FSTAI-2024-21-3 Festival Mondial Montréal

Le comité a statué que la demande pour l'évènement Mondial Montréal 2024 n'est pas admissible à une aide financière puisque l'évènement est déjà confirmé.

4-FSTAI-2024-022-3 Antenne Créative

Le comité a statué que la demande pour l'évènement Hub Montréal 2024 n'est pas admissible à une aide financière puisque l'évènement est déjà confirmé.

4-FSTAI-2024-023-3 TMtl ANOC

Le comité a statué que la demande d'aide financière pour l'évènement The ANOC General Assembly 2026 est admissible à une aide financière de 97 800\$ en vertu du volet 3.

À noter que le demandeur est Tourisme Montréal mais que ce demandeur sera modifié par le Comité Olympique Canadien si Montréal est retenue comme ville hôte.

4-FSTAI-2024-025-23 Université McGill

Le comité a statué que la demande d'aide financière pour l'évènement Advancing Manufacture of Cell and Gene TherapiesIX est admissible à une aide financière de 10 000\$



en vertu du volet 2 et de 73 000\$ en vertu du volet 3 pour une aide financière totale de 83 000\$.

4-FSTAI-2024-025-23 TMtl AAAI

Le comité a statué que la demande d'aide financière pour l'évènement AAAI Annual Meeting est éligible à une aide financière de 200 000\$ en vertu du volet 3.

5. Prochaines étapes

a) Validation et réflexion volet 4

La réflexion est toujours en cours par le MTO. Une décision devrait être prise d'ici le début de l'automne prochain. À ce stade-ci, les travaux ne pourraient être entamés avant septembre dans tous les cas.

6. Varia

Aucun varia.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité est fixée au 12 septembre 2024 de 10h à midi.

8. Fin de la séance

La séance prend fin à 11h.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 22 DU COMITÉ DIRECTEUR

12 septembre 2024 de 10 h à 11 h par visioconférence

Présences :

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec
Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme
Florence Mariage, Tourisme Laval
Pierre Michaud, Tourisme Laval

Absent :

Jeff Turmel, ministère du Tourisme

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 18 juillet 2024
4. Analyse des 8 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 30 a 2024
5. Prochaines étapes
 - a) Validation et réflexion volet 4
6. Varia
 - a) Retour sur rencontre DI EIC
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

1. Ouverture de la séance

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 18 juillet 2024

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre du 16 mai 2024 et l'acceptent.

4. **Analyse des 8 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 30 août 2024**

5-FSTAI-2024-027-3 TMtl NASPSA 2026

Le comité a statué que la demande #027 pour l'évènement 2026 NASPSA Annual Meeting est admissible à recevoir une aide financière de 84 000\$ en vertu du volet 3.

5-FSTAI-2024-029-3 TMtl SFI 2026

Le comité a statué que la demande #029 pour l'évènement SFI Annual Conference est admissible à recevoir une aide financière de 48 000\$ en vertu du volet 3.

5-FSTAI-2024-030-3 CorpoPolyMtl

Le comité a statué que la demande #030 pour l'évènement 4th International Process Intensification Conference (IPIC4) est admissible à une aide financière de 56 000\$ en vertu du volet 3.

5-FSTAI-2024-031-3 Mmode

Le comité a statué que la demande #031 pour l'évènement Curve Comexposium n'est pas admissible à recevoir une aide financière puisqu'il s'agit d'un évènement récurrent.

5-FSTAI-2024-032-23 Qc Intl Le Camp

Le comité a statué que la demande #032 pour l'évènement Slush'D est admissible à une aide financière de 13 117\$ en vertu du volet 2 et une aide financière de 60 000\$ en vertu de volet 3 pour une aide financière totale de 73 117\$.

5-FSTAI-2024-033-3 SocCriminologieQc

Le comité a statué que la demande #033 pour l'évènement International Symposium on Victimology 2027 est admissible à une aide financière de 72 000\$ en vertu du volet 3.

5-FSTAI-2024-034-3 PlusBellesBaiesMondeCanada

Le comité a statué que la demande d'aide financière #034 pour l'évènement Congrès international des Plus belles Baies du monde 2025 est admissible à une aide financière de 57 000\$ en vertu du volet 3.

5-FSTAI-2024-035-12 ConseilMétiersArtQc

Le comité a statué que la demande #035 pour l'évènement Révélation Québec – biennale internationale des métiers d'art et création est admissible à une aide financière de 42 500\$ en vertu du volet 1 et 5 874\$ en vertu du volet 2 pour une aide financière totale de 48 374\$.

5. **Prochaines étapes**

a) Validation et réflexion volet 4

La réflexion est toujours en cours par le MTO. Une décision devrait être prise cet automne.



6. Varia

a) Retour sur rencontre DI EIC

Gilber est en cours de démarche auprès de Destination International pour savoir s'il peut se qualifier comme client potentiel pour le Economic Impact Calculator (EIC) pour pouvoir ensuite offrir ce service à ses membres.

Une autre possibilité serait de mutualiser certains ATR pour acheter ensemble un abonnement. À suivre au prochain comité.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité est fixée au 20 novembre 2024 de 10h à midi.

8. Fin de la séance

La séance prend fin à 11h.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 26 DU COMITÉ DIRECTEUR

20 novembre 2024 de 10 h à 11 h02 par visioconférence

Présences :

Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme

Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme

Jeff Turmel, ministère du Tourisme

Florence Mariage, Tourisme Laval

Absent :

Pierre Michaud, Tourisme Laval

Gilber Paquette, Tourisme d'affaires Québec

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Examen, adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu de la séance du 12 septembre 2024
4. Analyse des 7 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 1^{er} novembre 2024
5. Prochaines étapes
 - a) Volet 4
6. Varia
 - a) Retour sur rencontre DI EIC
 - b) Demandes de Tourisme Montréal
7. Date de la prochaine séance
8. Fin de la séance

1. Ouverture de la séance

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 12 septembre 2024

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre du 12 septembre et l'acceptent.

4. Analyse des 7 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 1^{er} novembre 2024

6-FSTAI-2024-037-3 M-Expertise marine Inc

Le comité a statué que la demande d'aide financière #037 pour l'évènement Congrès mondial des baleines à bosse est admissible à recevoir une aide financière de 49 500\$ en vertu du volet 3.

6-FSTAI-2024-038-3 TMtI CiderCon 2028

Le comité a statué que la demande d'aide financière #038 pour l'évènement CiderCon 2028 est admissible à recevoir une aide financière de 154 000\$ en vertu du volet 3.

6-FSTAI-2024-039-3 UQAM R-Vs Champlain 2025

Le comité a statué que la demande d'aide financière #039 pour l'évènement Rendez-vous Champlain 2025 est admissible à une aide financière de 12 000\$ en vertu du volet 3.

6-FSTAI-2024-040-3 TMtI WEDA 2026

Le comité a statué que la demande d'aide financière #040 pour l'évènement WEDA 2026 est admissible à recevoir une aide financière de 98 000\$ en vertu du volet 3.

6-FSTAI-2024-041-3 TMtI WEDA 2027

Le comité a statué que la demande d'aide financière #041 pour l'évènement WEDA 2027 est admissible à recevoir une aide financière de 98 000\$ en vertu du volet 3.

6-FSTAI-2024-042-3 TMtI SPS 2026

Le comité a statué que la demande d'aide financière #042 pour l'évènement SPS Annual Meeting est admissible à une aide financière de 56 000\$ en vertu du volet 3.

6-FSTAI-2024-043-3 TMtI ACVIM 2027

Le comité a statué que la demande d'aide financière #043 pour l'évènement ACVIM 2027 Annual Forum est admissible à une aide financière de 200 000\$ en vertu du volet 3.

5. Prochaines étapes

a) Volet 4

Le Guide du demandeur incluant le volet 4 est en révision finale par Tourisme Laval avant l'envoi au MTO.

6. Varia

a) Retour sur rencontre DI EIC

Gilber étant absent, aucune démarche n'a été entreprise de ce côté. Cependant, le comité s'entend qu'un outil commun de calcul des retombées économiques serait un atout certain pour les ATR. Au-delà de l'outil DI EIC, un outil utilisé par le Centre des congrès de



Québec est discuté. Afin d'identifier lequel serait à privilégier, le MTO se penche sur cette question et nous revient. Tous les membres du comité présents s'entendent sur la nécessité d'utiliser un outil commun aux fins de calculs des retombées économiques du FSTAI.

b) Demandes de Tourisme Montréal

Tourisme Montréal aimerait connaître les sommes versées en vertu du FSTAI, de même que les événements supportés et les retombées économiques. Une mention sera faite à cet effet au bureau de la ministre.

Tourisme Montréal demande également d'évaluer la possibilité de prolonger le FSTAI au-delà du 31 mars 2026. Le MTO va réfléchir à cette possibilité.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du comité est fixée au 23 janvier 2024 de 10h à midi.

8. Fin de la séance

La séance prend fin à 11h02.



Fonds pour stimuler le tourisme d'affaires international - FSTAI

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE 27 DU COMITÉ DIRECTEUR

23 janvier 2025 de 10 h à 11h15 par visioconférence

Présences :

Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme

Christine Métayer, Tourisme Laval

Observateurs :

Charles Lacasse, ministère du Tourisme

Jeff Turmel, ministère du Tourisme

Florence Mariage, Tourisme Laval

Iris Tahiri, Tourisme Laval

Pierre Michaud, Tourisme Laval

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
 2. Examen, adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu de la séance du 20 novembre 2024
 4. Changements au sein de l'équipe de Tourisme Laval
 - a) Présentation de Iris Tahiri
 - b) Rôle de Christine
 - c) Rôle de Florence
 5. Analyse des 2 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 1er novembre 2024
 6. Prochaines étapes
 - a) Volet 4
 7. Varia
 - a) Remplacement Gilber Paquette
 8. Date de la prochaine séance
 9. Fin de la séance
-

1. Ouverture de la séance :

Madame Métayer souhaite la bienvenue aux membres du comité et aux observateurs.

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Madame Métayer présente l'ordre du jour et le déroulement de la rencontre.

3. Adoption du compte rendu de la séance du 20 novembre 2024

Les participants ont pris connaissance du compte rendu de la rencontre du 20 novembre et l'acceptent.

4. Changements au sein de l'équipe de Tourisme Laval

- Départ de Pierre Michaud de Tourisme Laval, reprise temporaire du mandat de la direction du développement par Madame Métayer.
- Présentation d'Iris Tahiri, gestion des programmes et passation de Florence Mariage.

5. Analyse des 2 demandes reçues à la suite de l'appel de projets du 10 janvier 2025

FSTAI-2024-044-23 – Escaparium

Le comité a statué que la demande d'aide financière #044 pour l'évènement RECON est admissible à recevoir une aide financière de 3 792\$ en vertu du volet 2 et de 56 000 \$ en vertu du volet 3.

FSTAI-2025-045-3 Université de Laval

Le comité a statué que la demande d'aide financière #045 pour l'évènement est admissible à recevoir une aide financière de 200 000 \$ en vertu du volet 3.

6. Prochaines étapes

a) Volet 4 :

Madame Métayer propose un calendrier avec des échéances pour planifier la promotion du volet 4, lorsque celui-ci sera approuvé par le ministère du tourisme. Une séance de travail sera à prévoir pour coordonner les efforts de communication entre Tourisme Laval et le ministère du tourisme.

Dans le cadre du volet 4, le comité statue sur une aide maximale de 200 000 \$ par projet, et d'une aide maximale cumulée 400 000 \$ par événement.

7. Varia :

a) Remplacement Gilbert Paquette

Madame Métayer mentionne l'importance d'avoir un nouveau membre pour faire partie du Comité directeur. Deux options à envisager :

- Une personne provenant du milieu du tourisme d'affaires, sans lien avec des ATR. Le comité évoque Pierre-Michel Bouchard, puisque ce dernier a



contribué aux réflexions du FSTAI. Jeff Turmel fait le suivi avec lui pour valider son intérêt;

- Une personne d'une ATR d'une région, si l'option 1 n'est pas possible.

Au niveau des données, Madame Métayer souligne l'importance d'avoir des données le plus rapidement possible pour standardiser la façon de calculer les retombées économiques des événements soutenus.

Considérant les frais d'acquisition de données sous forme de projet pilote dans le cadre du FSTAI, il est convenu que le MTO valide s'il est possible d'intégrer ces frais dans l'entente et non dans les frais de gestion et Tourisme Laval fera un suivi sur les montants spécifiques.

7. Date de la prochaine séance :

La prochaine rencontre du Comité est fixée au vendredi 21 mars 2025 de 10h à 12h.

8. Fin de la séance

La séance prend fin à 11h15.

Restauration et tourisme gourmand

Consultation interministérielle
20 juin 2024

Plan de la rencontre

- Travaux stratégie touristique ministérielle
- Consultation interministérielle ciblée : objectifs
- Tourisme gourmand : état des lieux
- Écosystème et collaborations interministérielles

- Stratégie ministérielle transversale impliquant la collaboration de divers partenaires pour la mise en œuvre des mesures, dont :
 - des acteurs du secteur touristique (Associations touristiques régionales et sectorielles et autres mandataires du MTO)
 - des ministères et organismes gouvernementaux
- Chapeau pour les programmes et les plans d'action du MTO (tourisme d'affaires, accueil touristique, etc.)
- Une vingtaine de mesures significatives et engageantes, sans être trop précises
- Déploiement de 2025 à 2030

Volonté du MTO de renforcer ses collaborations avec d'autres ministères et organismes autour d'objectifs partagés et d'actions communes touchant le tourisme :

- Dans le cadre de mesures existantes, de nouvelles mesures à inscrire dans la stratégie en tourisme ou de leviers portés par d'autres ministères (ex.: démarches d'élaboration de politiques interministérielles en cours)
- Pour assurer une gestion plus intégrée du tourisme à l'échelle gouvernementale et optimiser les retombées positives du tourisme au regard de la prospérité du Québec et de la vitalité des régions

Comité interministériel

- Composé de 13 ministères plus directement concernés par les travaux de la stratégie en tourisme
- Rencontre de démarrage a eu lieu le 13 juin
- Approche ouverte et souple en vue d'obtenir l'engagement de divers ministères à collaborer à des mesures de la stratégie

Consultation interministérielle ciblée : objectifs

- Adopter une vision commune sur le développement du tourisme gourmand intégrant une offre de restauration.
- Évaluer le potentiel de développement de destinations culinaires distinctives au Québec.
- Identifier des interventions ciblées pour développer le tourisme gourmand intégrant une offre de restauration.

Tourisme gourmand : état des lieux

Tourisme gourmand : priorité du MTO

Le tourisme gourmand constitue l'une des six **filières à haut potentiel** identifiées par le ministère du Tourisme.

Tourisme gourmand: définition (MTO)

Découverte d'un territoire, par une clientèle touristique et excursionniste, à travers notamment des activités agrotouristiques et des expériences culinaires authentiques, créatives et festives.

Ces activités mettent en valeur le savoir-faire de producteurs agricoles, d'artisans, de chefs et permettent de découvrir les produits locaux et les plats issus de notre nordicité, façonnant ainsi **l'identité culinaire québécoise.**

Tourisme gourmand : retombées économiques en 2021

- 433,3 M\$ sur le PIB en 2021;
- Achalandage global de 27,4 M de visites-personnes en 2021, **incluant 10,1 M de visites-personnes pour le secteur de la restauration.**

Étude sur les retombées socio-économiques et touristiques de l'agrotourisme et du tourisme gourmand au Québec –
Édition 2021, RCGT

Tourisme gourmand : Vision de développement

Soutenir la restauration touristique pour qu'elle puisse contribuer à la structuration d'une destination culinaire distincte.

Les destinations culinaires qui se distinguent comportent un héritage culturel bien défini, promeuvent les produits locaux et les savoir-faire, misent sur une offre de restauration et de produits de haute qualité basée sur l'innovation et proposent une expérience authentique à la rencontre de la culture locale dont la communauté s'est approprié son terroir.

Tourisme gourmand: Initiatives du MTO

- Ententes de partenariats avec des **Associations touristiques sectorielles** qui appuient le tourisme gourmand
- Ententes avec les **Associations touristiques régionales**
- **Programmes d'aide financière** : Festivals et Événements, équipements et infrastructures sous certaines conditions
- **Plan d'actions sur l'avenir du tourisme gourmand** porté par l'AATGQ et la SRÉ
- **Plans montagnes** (approvisionnement local)
- Promotion du tourisme gourmand via **Bonjour Québec** et les campagnes de promotion de l'Alliance de l'Industrie touristique du Québec.

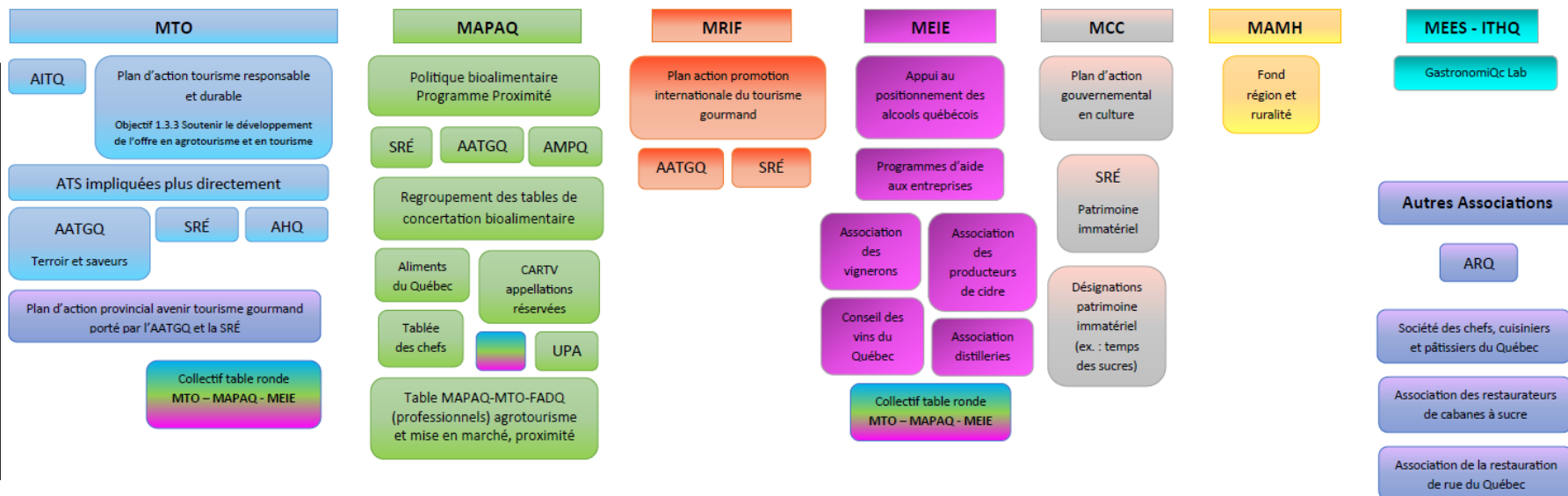
Écosystème et collaborations interministérielles

Collaborations interministérielles pour le tourisme gourmand

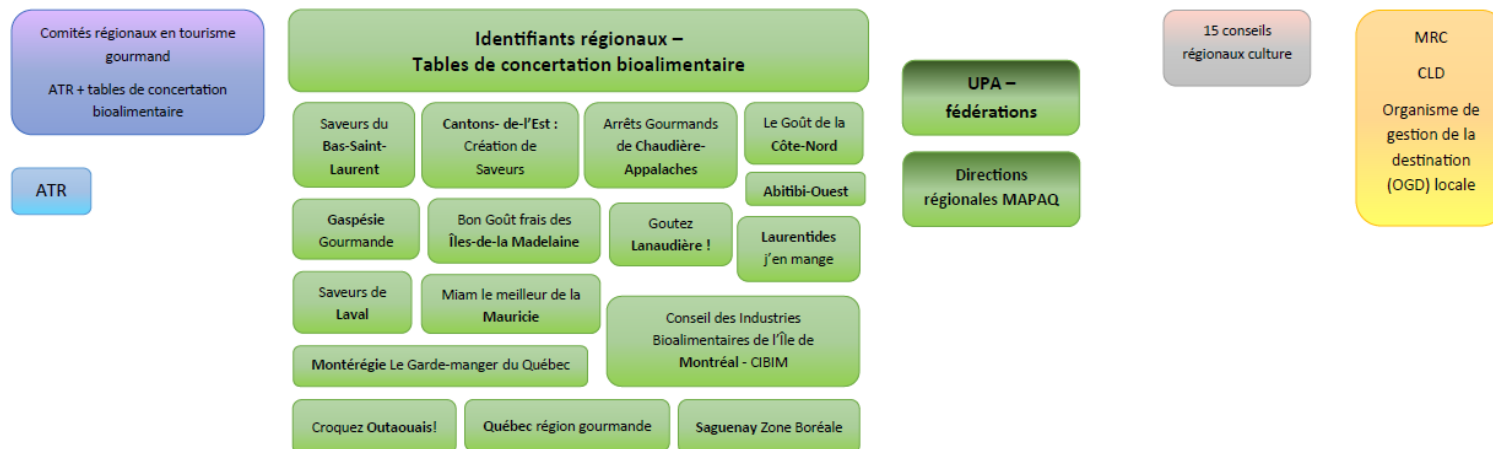
- Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022 2025 « Le monde à notre table » - MRIF
- La Mesure 22 de la Politique culturelle du Québec pour la mise en valeur de l'identité culturelle québécoise – MCC
- Soutien de 3 M\$ au Collectif la Table ronde pour la réalisation d'une dizaine de projets structurants pour la restauration indépendante – MEIE - MAPAQ

Écosystème des partenaires en agrotourisme et tourisme gourmand

National



Régional



Prochaines étapes

- Poursuivre la consultation interministérielle avec les équipes ministérielles désignées;
- Consulter les acteurs du secteur du tourisme gourmand et de la restauration sur les éléments suivants:
 - Portrait de l'écosystème
 - Enjeux et besoins du secteur
 - Collaborations potentielles
 - Priorisation des actions pour une destination culinaire distinctive



AGIR AUJOURD'HUI
TRANSFORMER DEMAIN

Restauration et tourisme gourmand

2^e consultation interministérielle
23 octobre 2024

Objectifs de la Consultation interministérielle

- S'assurer d'une compréhension commune de l'apport de la restauration au secteur du tourisme gourmand
- Répertorier les interventions des ministères dans le secteur de la restauration et du tourisme gourmand
- Explorer d'autres pistes de collaborations gouvernementales possibles (ex. : CPTAQ, MAMH)

Rappel de la portée

- Déploiement de 2025 à 2030
- En cohérence avec le Plan stratégique 2023-2027 du MTO
- Chapeau pour les programmes et plans d'action du MTO
- 4 orientations et 20 mesures significatives et engageantes sans être trop précises
- Document d'orientation duquel découleront des feuilles de route annuelles
- Approche collaborative qui met de l'avant le côté transversal du tourisme
- Mise sur le renforcement de la concertation :
 - Au niveau stratégique : Avec les autres ministères, avec les partenaires
 - Au niveau opérationnel : Avec les acteurs des écosystèmes régionaux et sectoriel

Lien avec la présente démarche

- Orientation 1 : Développer et faire rayonner l'offre touristique québécoise en misant sur les atouts distinctifs de notre destination
- Axe : Développement et structuration de l'offre
- Mesure : Soutien aux filières à haut potentiel dont le tourisme gourmand
- Cohérence de la démarche avec l'approche collaborative et concertée de la Stratégie
- Les résultats des travaux pourront figurer à la feuille de route de l'an 1 de la Stratégie, et/ou les suivantes selon le cas.

Éléments de discussion de la première rencontre

- L'achat d'aliments québécois
- la disponibilité de données économiques
- Les allègements réglementaires potentiels
- La mise en valeur du patrimoine immatériel
- L'intégration des restaurants dans les programmes d'aide financière
- La viabilité des entreprises
- La promotion et le rayonnement de la gastronomie québécoise à l'international

Tourisme gourmand : état des lieux

Tourisme gourmand : priorité du MTO

Le tourisme gourmand constitue l'une des six **filières à haut potentiel** identifiées par le ministère du Tourisme.

Tourisme gourmand: définition (MTO)

Découverte d'un territoire, par une clientèle touristique et excursionniste, à travers notamment des activités agrotouristiques et des expériences culinaires authentiques, créatives et festives.

Ces activités mettent en valeur le savoir-faire de producteurs agricoles, d'artisans, de chefs et permettent de découvrir les produits locaux et les plats issus de notre nordicité, façonnant ainsi **l'identité culinaire québécoise.**

Tourisme gourmand : retombées économiques en 2021

- 433,3 M\$ sur le PIB en 2021;
- Achalandage global de 27,4 M de visites-personnes en 2021, **incluant 10,1 M de visites-personnes pour le secteur de la restauration.**

Étude sur les retombées socio-économiques et touristiques de l'agrotourisme et du tourisme gourmand au Québec –
Édition 2021, RCGT

Tourisme gourmand : Vision de développement

Soutenir la restauration touristique pour qu'elle puisse contribuer à la structuration d'une destination culinaire distincte.

Les destinations culinaires qui se distinguent comportent un héritage culturel bien défini, promeuvent les produits locaux et les savoir-faire, misent sur une offre de restauration et de produits de haute qualité basée sur l'innovation et proposent une expérience authentique à la rencontre de la culture locale dont la communauté s'est approprié son terroir.

Tourisme gourmand: Initiatives du MTO

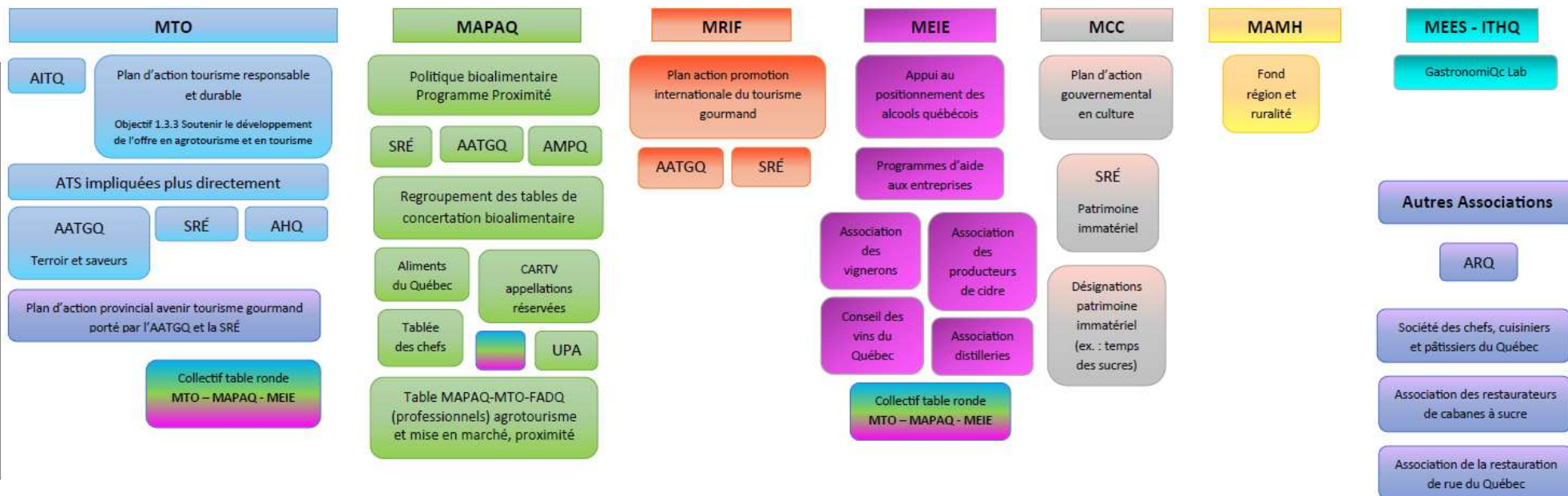
- Ententes de partenariats avec des **Associations touristiques sectorielles** qui appuient le tourisme gourmand
- Ententes avec les **Associations touristiques régionales**
- **Programmes d'aide financière** : Festivals et Événements, équipements et infrastructures sous certaines conditions
- **Plan d'actions sur l'avenir du tourisme gourmand** porté par l'AATGQ et la SRÉ
- **Plans montagnes** (approvisionnement local)
- Promotion du tourisme gourmand via **Bonjour Québec** et les campagnes de promotion de l'Alliance de l'Industrie touristique du Québec.

Collaborations interministérielles pour le tourisme gourmand

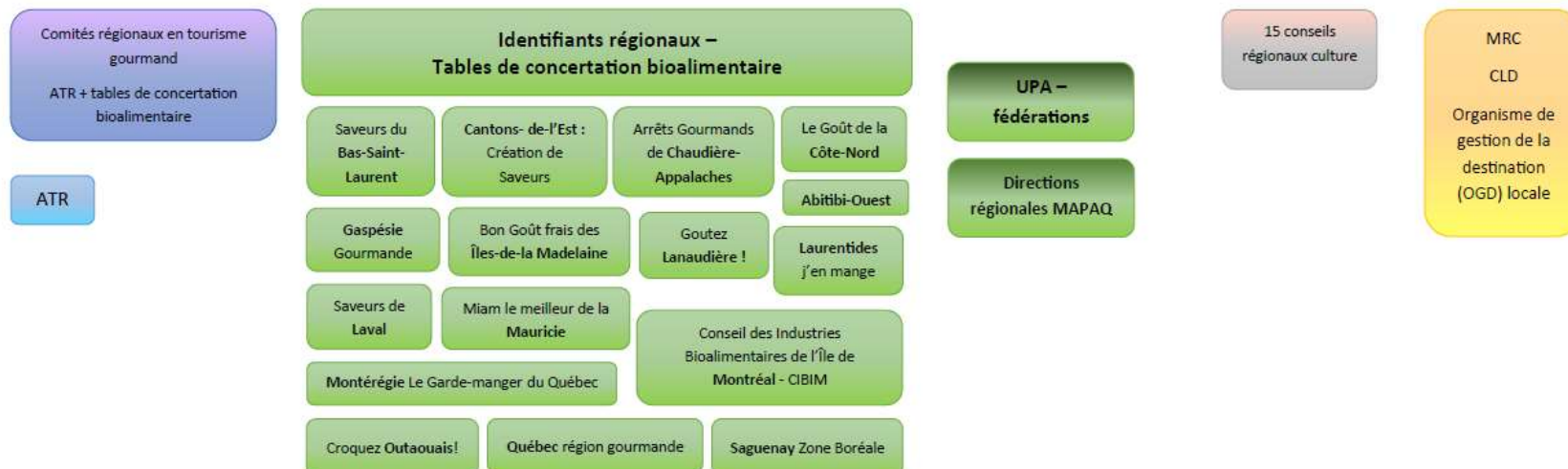
- Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022 2025 « Le monde à notre table » - **MRIF**
- La Mesure 22 de la Politique culturelle du Québec pour la mise en valeur de l'identité culturelle québécoise – **MCC**
- Soutien de 3 M\$ au Collectif la Table ronde pour la réalisation d'une dizaine de projets structurants pour la restauration indépendante – **MEIE - MAPAQ**

Écosystème des partenaires en agrotourisme et tourisme gourmand

National



Régional



Prochaines étapes

- Documenter davantage les interventions des ministères et organismes en rencontres individuelles
- Développer d'autres pistes de collaboration interministérielle
- Consulter les acteurs du secteur du tourisme gourmand et de la restauration sur les éléments suivants:
 - Portrait de l'écosystème
 - Enjeux et besoins du secteur
 - Collaborations potentielles
 - Priorisation des actions pour une destination culinaire distinctive



AGIR AUJOURD'HUI
TRANSFORMER DEMAIN

Restauration en contexte touristique

Consultation sectorielle

3 février 2025

Contexte de la consultation

- Réflexion au ministère du Tourisme
- Consultation interministérielle sur les initiatives gouvernementales en soutien au secteur de la restauration et du tourisme gourmand
- Consultation sectorielle sur les enjeux, défis et besoins de la restauration en contexte touristique

Objectifs de la rencontre

- S'assurer d'une compréhension commune de l'apport de la restauration au secteur du tourisme gourmand
- Répertorier les enjeux, les défis et les besoins du secteur de la restauration dans un contexte touristique
- Explorer des pistes de collaborations et définir les prochaines étapes

Éléments de discussion de la consultation interministérielle

- L'achat d'aliments québécois
- La disponibilité de données économiques
- Les allègements réglementaires potentiels
- La mise en valeur du patrimoine immatériel
- L'intégration des restaurants dans les programmes d'aide financière
- La viabilité des entreprises
- La promotion et le rayonnement de la gastronomie québécoise à l'international

Une portée mobilisatrice et structurante

- Stratégie ministérielle misant sur la collaboration sectorielle et intersectorielle
- Document d'orientation pour les principales fonctions du MTO (programmes, plans d'action, soutien et accompagnement de l'industrie touristique, promotion de la destination, etc.)
- Planifications annuelles pour préciser les moyens de mise en oeuvre

Vision pour 2030

- Faire du Québec une destination touristique prospère et durable qui fait la fierté des gens d'ici.

Trois piliers qui sont parties intégrantes de la Stratégie

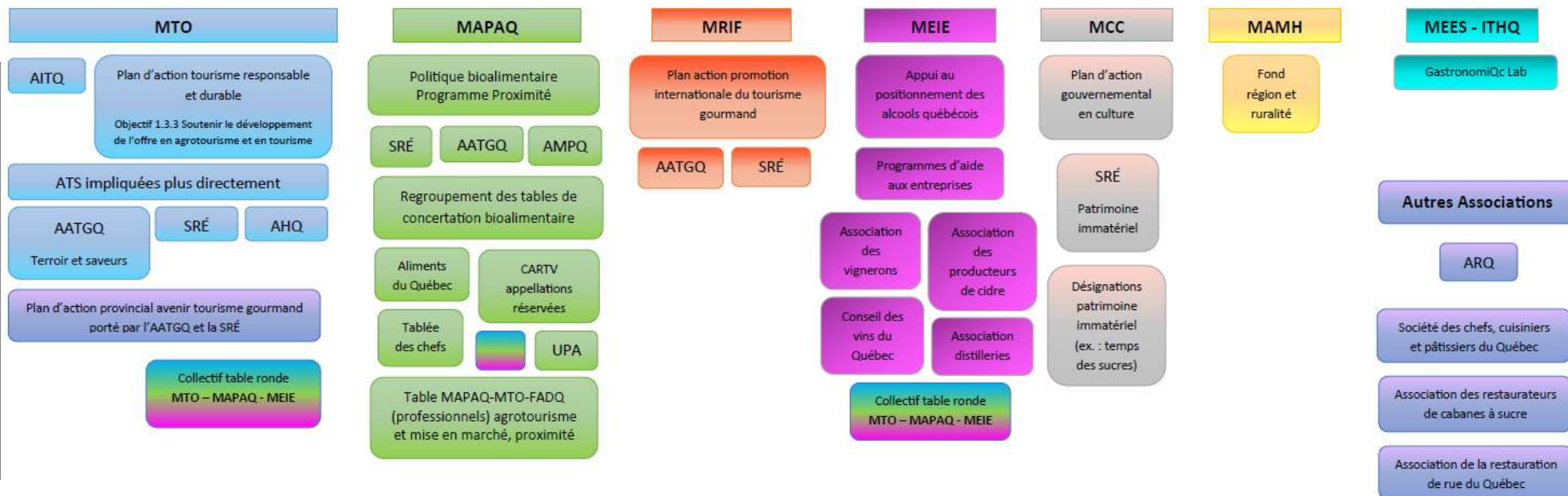
1. La distinction de notre destination
2. Le tourisme responsable et durable
3. L'essor économique du secteur touristique et la vitalité des régions

Liens avec la présente démarche

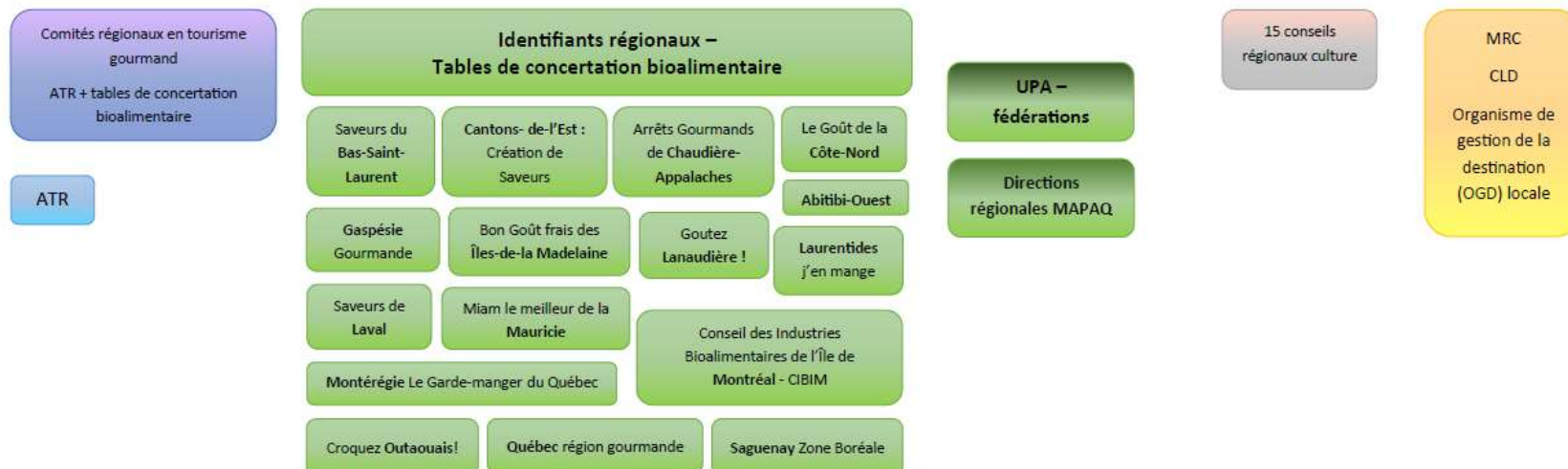
- Mesure dédiée au développement et à la structuration de l'offre touristique en misant sur les filières touristiques à haut potentiel, dont le tourisme gourmand
 - Information et outils pour assurer une compréhension commune des filières et favoriser leur intégration
 - Approche collaborative et concertée en appui à des initiatives structurantes
 - Actualisation du tourisme responsable et durable
- Prise en compte des travaux sur la restauration touristique pour définir les feuilles de route de la Stratégie

Écosystème des partenaires en agrotourisme et tourisme gourmand

National



Régional



Enjeux, défis et besoins de la restauration

- Quels sont les conditions de succès qui assureront la pérennité de la restauration dans un contexte touristique ?
- Comment la restauration peut-elle contribuer à la structuration et à l'attractivité d'une destination culinaire ?

Prochaines étapes

- Développer d'autres pistes de collaboration
- Prévoir des rencontres individuelles pour approfondir les enjeux, besoins et défis
- Synthèse des résultats de la consultation et recommandations (rapport)



AGIR AUJOURD'HUI
TRANSFORMER DEMAIN

Consultation sur la restauration

STRATÉGIE EN TOURISME



ORDRE DU JOUR

Le 20 juin 2024 de 13 h à 14 h 30

Partenaires présents :

Ministère du Tourisme
Mario W. Limoges, sous-ministre adjoint aux partenariats et au soutien aux clientèles
Marie-Ève Bédard, sous-ministre adjointe à la prospective, aux politiques et à la performance partenariale
Mélanie Tremblay, directrice des stratégies partenariales
Charles Lacasse, conseiller en partenariat, responsable du tourisme gourmand
Karine Lepage, coordonnatrice à l'innovation, aux politiques et au tourisme durable

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
Richard Masse, sous-ministre adjoint, politiques économiques et affaires extérieures

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Yvon Doyle, sous-ministre adjoint transformation, marchés, main-d'œuvre et politiques intergouvernementales

Ministère de la Culture et des communications
Louise Chamberland, sous-ministre adjointe secrétariat à la promotion de la culture québécoise
Christian Lamy, directeur du développement et du soutien au rayonnement

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
Élisa Valentin, sous-ministre adjointe, Europe, Indo-Pacifique et affaires institutionnelles

SUJET	RESPONSABLE	DOCUMENT	DUREE
1. Mot de bienvenue et animation	Mélanie Tremblay	Verbal	5 min.
2. Message du sous-ministre adjoint	Mario W. Limoges	Verbal	5 min.
3. Présentation MTO	Marie-Ève Bédard Charles Lacasse	Présentation visuelle	20 min.
4. Tourisme gourmand : Échanges sur la proposition (consultation)	Ensemble des participants	Verbal	(5 min. / partenaire)
5. Prochaines étapes et conclusion	Mélanie Tremblay Mario W. Limoges	Verbal	10 minutes

CONSULTATION SECTORIELLE SUR LA RESTAURATION TOURISTIQUE

Lieu : Rencontre virtuelle
Date : Lundi 3 février 2025
Heure : 13h30 à 15h00

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue, contexte et tour de table** – Geneviève Colombani-Lachapelle, ministère du Tourisme
2. **Retour sur la consultation interministérielle** – Charles Lacasse, ministère du Tourisme
3. **Stratégie de croissance durable du ministère du Tourisme** - Marie-Rose Sénéchal, ministère du Tourisme
4. **Portrait de l'écosystème** – Charles Lacasse, ministère du Tourisme
5. **Enjeux et défis de la restauration** – Partenaires sectoriels
6. **Prochaines étapes** - Geneviève Colombani-Lachapelle

Participants du secteur :

Odette Chaput, directrice générale, Association de l'Agrotourisme et du Tourisme gourmand
Carl-Éric Guertin, directeur général, Société du Réseau des Économusées
Laurence-Olivier Malouin-Trudel, président-directeur général, Association Restauration Québec
Martin Vézina, vice-président, Association Restauration Québec
Debbie Zakaib, directrice générale, La Table ronde
Patrick St-Vincent, directeur, La Table ronde

Participants gouvernementaux:

Geneviève Colombani-Lachapelle, directrice, ministère du Tourisme
Marie-Hélène Cliche, coordonnatrice, ministère du Tourisme
Charles Lacasse, conseiller, ministère du Tourisme
Marie-Rose Sénéchal, conseillère, ministère du Tourisme
Pierre Martin, conseiller, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Catherine Boivin, directrice, ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie
Kina Konto, conseillère, ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie
Christian Lamy, directeur, ministère de la Culture et des Communications
Brigitte Asselin, conseillère, ministère de la Culture et des Communications
Jocelyn Tremblay, conseiller, ministère des relations internationales et de la Francophonie
Élisabeth Sénéchal, conseillère, ministère des affaires municipales et de l'Habitation
Paul Caccia, directeur, Institut du Tourisme et d'Hôtellerie du Québec

Consultation sur la restauration touristique



ORDRE DU JOUR

Le 23 octobre 2024 de 10 h 30 à 12 h

Partenaires présents :

Ministère du Tourisme

Mélanie Tremblay, directrice des stratégies partenariales

Charles Lacasse, conseiller en partenariat, responsable du tourisme gourmand

Karine Lepage, coordonnatrice à l'innovation, aux politiques et au tourisme durable

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Catherine Boivin, directrice de l'achat local

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Pierre Martin, conseiller à la Direction de l'Accès aux Marchés

Ministère de la Culture et des communications

Christian Lamy, directeur du développement et du soutien au rayonnement

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Jocelyn Tremblay, conseiller aux affaires interministérielles

Sujets :

1. Mot de bienvenue
2. Stratégie de croissance durable en tourisme
3. Retour sur les éléments de discussion de la première rencontre
4. Enjeux et défis du secteur de la restauration touristique
5. Échanges sur les interventions des ministères
6. Prochaines étapes et conclusion